

DELIBERATION N° 20_19

L'an deux mille -vingt, le six février à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

**OBJET : AFFECTATION DE
RESULTAT 2019 DU
BUDGET GENERAL**

Date de la convocation : le 30 janvier 2020

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 36 Présents : 29 Votants : 31</p> <p>Résultat du vote :</p> <p>Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>Présents les délégués avec voix délibérative :</p> <p>Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Pierre BAFFERT, Christel COLLOMB (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON, Bruno GUIOL (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Nicole VERARD, Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; Patrick FALCON, Martine MACHON, Gérard ARBOR (Saint Joseph de Rivière) ; Stéphane GUSMEROLI (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Jean Louis MONIN, Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Christian ALLEGRET, Nathalie HENNER (Saint-Laurent du Pont) ; Jacques RICHEL (Saint-Pierre de Genebroz) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) ;</p> <p>Pouvoirs : Évelyne LABRUDE à Cédric MOREL – Céline BOURSIER à Jean-Claude SARTER</p>
--	--

Après avoir voté le compte administratif, il convient de rappeler qu'il présente :

REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	RECETTES	
SECTION FONCTIONNEMENT	5 640 474.17 €	5 850 217.51 €	209 743.34 €
SECTION INVESTISSEMENT	1 340 120.00 €	1 647 901.25 €	307 781.25 €
REPORTS			
Report en section de fonctionnement 002	0.00 €	670 525.33 €	670 525.33 €
report en section d'investissement	539 196.46 €	0.00 €	-539 196.46 €
TOTAL (REALISATIONS + REPORTS)	7 519 790.63 €	8 168 644.09 €	648 853.46 €
RESTES A REALISER	396 315.13 €	397 178.70 €	863.57 €
RESULTAT			
SECTION FONCTIONNEMENT	5 640 474.17 €	6 520 742.84 €	880 268.67 €
SECTION INVESTISSEMENT	2 275 631.59 €	2 045 079.95 €	-230 551.64 €
TOTAL CUMULE	7 916 105.76 €	8 565 822.79 €	649 717.03 €
EXCEDENT		649 717.03 €	

AFFECTATION DES RESULTATS						
	CC CŒUR DE CHARTREUSE		BUDGET GENERAL		SOLDES DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
	REPORT RESULTAT 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESTES A REALISER 2019			
INVEST	-539 196.46 €	307 781.25 €	Dépenses 396 315.13 €		863.57 €	- 230 551.64 €
FONCT	670 525.33 €	209 743.34 €	397 178.70 €	Recettes		880 268.67 €

CONSIDERANT que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement)).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

- **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

Articles	
1068-RI	230 551.64 €
0 01-DI	231 415.21 €
0 02-RF	649 717.03 €

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 13 février 2020,

Le Président,

~~Denis SEJOURNE~~

